

## Vos élus **FO** rencontrent Guillaume FAURY



Notre groupe, comme beaucoup d'autres, a subi les effets dévastateurs de la crise COVID-19.

**FO** prend acte que 40 % de nos charges se sont éteintes en même temps que près de 90% du trafic aérien. Par conséquent nous ne nions pas le besoin du groupe de se réorganiser.

A la suite des dernières communications de la Direction, vos élus **FO** ont été reçu par Guillaume FAURY.

Même si cette rencontre n'était pas une réunion de négociation, nous lui avons rappelé que pour **FO**, cette adaptation doit se faire par le **dialogue social** en aboutissant à des mesures justes, justifiées et socialement acceptables.

Par conséquent, nous avons réaffirmé notre ligne rouge du « **Zéro licenciement contraint** » !

### **FO a développé des propositions claires, précises et parfaitement concrètes :**

- **L'utilisation massive de l'APLD** (Activité Partielle de Longue Durée), qui doit être l'outil de préservation de nos emplois, de nos compétences sur le long terme.
- **L'utilisation des crédits de formation**, y compris les crédits d'heures capitalisées individuellement, qui dans tous les plans sociaux jouent un rôle très important d'amortisseur social et qui n'ont à ce jour pas été discutés au sein d'Airbus. Ce sont environ 1000 emplois qui peuvent être sauvés par ce biais, sur une période de trois ans. A la clé c'est aussi la préparation des compétences futures du Groupe qui serait ainsi assurée.
- **La suppression des quotas** de départs anticipés à la retraite qui sont à ce stade bloqués au nombre de 650. Comment envisager le refus d'un départ volontaire générant un départ contraint ?... Les départs contraints coûtant tout aussi cher à AIRBUS que les départs volontaires ! **FO** a rappelé sa revendication de porter la période de départ anticipé de 24 à 36 mois.
- **Le rallongement de la durée d'application** de ce plan est un élément déterminant sur notre capacité à négocier de façon sérieuse. Six mois de plus et ce sont près de 500 emplois supplémentaires préservés !

→ **FO** a également demandé que la « **Solidarité Groupe** » joue son rôle par la proposition de poste réservé aux salariés du périmètre PSE, notamment chez Airbus Helicopters.

→ **Le lancement** sans délai de la future chaîne A321 à Toulouse :

- En effet, l'attrition des commandes d'avions long courrier (A330-A350) fait peser un risque très important sur l'équilibre de notre carnet de commandes, comme sur la répartition des charges de travail au niveau européen. Pour **FO**, un déséquilibre sur ce point serait totalement inacceptable !
- Le lancement immédiat d'une Chaîne d'Assemblage A321 à Toulouse au-delà de garantir l'avenir industriel de nos sites, permettrait également d'envisager la solution « prêt de personnel ». Ce serait donc une solution de plus pour sauvegarder nos emplois et pour préparer l'avenir.

En conclusion, nous avons réaffirmé que **FO** sera le bon interlocuteur pour la signature de l'ensemble des accords qui nous conduiront au « Zéro licenciement contraint », par des mesures justes et justifiées.

**Nous avons aussi réaffirmé qu'à une crise sanitaire, industrielle, financière et commerciale sans précédent, AIRBUS ne peut pas prendre le risque d'ajouter une crise sociale majeure.**



**FO, Notre industrie, Nos emplois !**